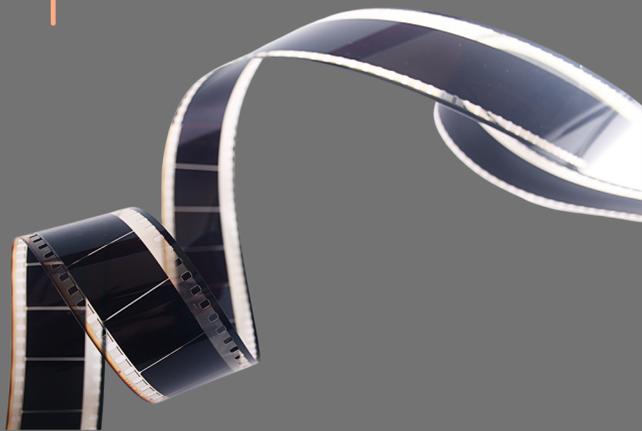


]
T
]
PRO

*Nous vous
accompagnons à la
réussite de votre
projet de transitions
professionnelles*



**INTERMITTENTS
DE SPECTACLE**



PARTENAIRE D'AVENIR

TRANSITIONS

PRO Guadeloupe

CONTACTEZ-NOUS

33 rue Wilfredo Lam - Beausoleil

les hauts de blachon

97122 BAIE MAHAULT

Info line : 0590 321 033

accueil@transitionspro-guadeloupe.fr

www.transitionspro-guadeloupe.fr



**PARLONS
RECONVERSION
PROFESSIONNELLE**

**FORMATION PAYÉE ET
RÉMUNÉRÉE**



À PROPOS DE NOUS

Avec la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, le Fongecif – Fonds de gestion des congés individuels de formation – est devenu Transitions Pro le 1er janvier 2020. Il existe une association Transitions Pro dans chacune des 17 régions métropolitaines et d'outre-mer. Fort des 35 années d'expertise du Fongecif, Transitions Pro est le nouvel acteur référent des transitions professionnelles sur le territoire. En tant qu'organisme paritaire, il garantit un traitement transparent et équitable aux salariés le sollicitant.



Justifier de 220 jours de travail ou cachet répartis sur les 2 à 5 dernières années.



LE TECHNICIEN DU SPECTACLE

enregistré doit justifier de 130 jours de travail sur les 24 derniers mois ou 65 jours sur les 12 derniers mois.

LE TECHNICIEN DU SPECTACLE VIVANT

justifier de 88 jours de travail sur les 24 derniers mois ou 44 jours sur les 12 derniers mois.

L'ARTISTE DU SPECTACLE

justifier de 60 jours de travail ou 60 cachets sur les 24 derniers mois ou 30 jours ou 30 cachets sur les 12 derniers mois